

PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE Habilitation électrique du personnel électricien

Lieu de formation :

- À définir



Plages horaires :

- 09h00-12h30 13h30-17h00

Infos & inscription :

Aurélie RODRIGUEZ
02.32.23.42.88
contact@msa-
services-hn.fr



Public concerné :

- L'ensemble du personnel électricien ou technicien intervenant sur des installations électriques, quelle que soit l'habilitation visée, souhaitant actualiser ses connaissances et compétences.

Prérequis : Être titulaire d'une habilitation électrique en cours de validité et justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine électrique. Une bonne maîtrise de la langue dans laquelle la formation est dispensée reste nécessaire.

Nombre de stagiaires :

- 4 à 10 maximum

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation



Durée de la formation :

- 10.50 heures
(1,5 jours)

Délai d'accès :

- environ 12 jours

Tarif sur devis



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Consolidation des compétences initiales pour que le stagiaire soit capable de :

- Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques, en respectant les textes réglementaires et la norme NF C18-510.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Actualiser ses connaissances et pratiques pour réaliser en sécurité des consignations, travaux et interventions sur des installations électriques basse tension, en conformité avec la norme NF C 18-510.
- Réviser et renforcer sa capacité à identifier et évaluer les risques électriques dans son activité.
- Actualiser sa compréhension de la réglementation et savoir la transposer à son poste et à son établissement.
- Rafrâîchir et valider les gestes professionnels en sécurité, conformément aux consignes et procédures.
- Réagir efficacement en cas d'accident d'origine électrique, en actualisant les réflexes et procédures d'urgence.
- Adapter et confirmer les prescriptions de sécurité à son environnement et à son établissement.

PROGRAMME DE FORMATION

CADRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques : notions essentielles sur l'électricité (risques électriques, effets du courant sur le corps humain), se protéger et protéger les autres, connaissance des zones électriques, dispositifs de sécurité et prescriptions de la norme NF C18-510.
- Démonstrations guidées : Présentation du matériel de protection individuelle (EPI) et des outils autorisés, explication des gestes techniques par le formateur.
- Mises en situation pratiques : Réalisation d'opérations sur installations simulées ou réelles hors tension.

Formalisation de la formation

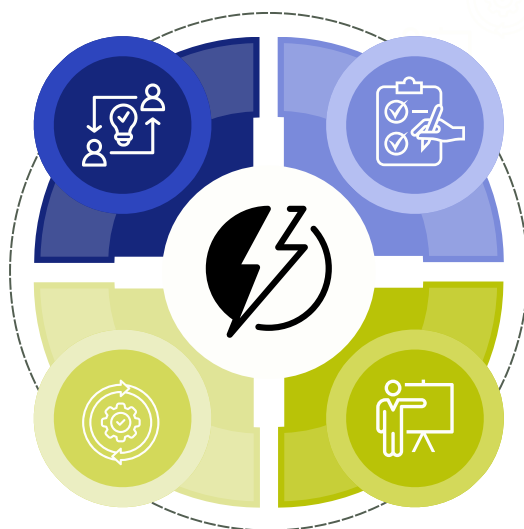
Pour un suivi maîtrisé

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances

- Évaluation théorique : Questionnaire portant sur les notions essentielles (risques électriques, consignes de sécurité, procédures de mise hors tension, utilisation des protections individuelles et collectives).
- Évaluation pratique : Mise en situation simulée (Vérification de la maîtrise des gestes, évaluation de la rapidité d'intervention, contrôle de l'efficacité)



Intervenant

Une expertise au cœur de la pratique

- Un(e) formateur(ice) professionnel(le) assurera la formation.
- Formateur certifié spécialisé dans la prévention du risque électrique.



Dans le cadre de l'évolution continue des processus de formation et afin de garantir leur qualité, MSA Services Haute-Normandie assure le suivi des sessions. Un questionnaire de satisfaction est rempli par les stagiaires en fin de session, complété par une enquête auprès de l'employeur trois mois après la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION (DÉCOUPAGE TEMPS)

Module Obligatoire – Tronc Commun

Réviser et mettre à jour les connaissances et compétences déjà maîtrisées

Le Danger Électrique

- Effets physiopathologiques du courant électrique (électrisation, électrocution, brûlures électriques).
- Analyse des causes d'accidents :
 - contacts directs / indirects,
 - courts-circuits,
 - arcs électriques (risque accru pour B1/B2).
- Illustrations d'accidents typiques rencontrés par les électriciens.

Les Domaines et Zones de Sécurité

- Identification détaillée des domaines de tension : TBT, BT, HTA.
- Définition et délimitation des zones d'environnement électrique :
- Distances limites de sécurité

Organisation et Habilitation

- Responsabilités selon les rôles :
 - chargé d'exploitation,
 - chargé de consignation,
 - chargé de travaux / intervention,
 - exécutant.

Rappel du principe de l'habilitation, validité, limites, symboles



Module Spécifique – Recyclage selon niveau d'habilitation

Habilitation B1 – B1V – B2 – B2V – BR – BC – BE /ou/ H1 – H1V – H2 – H2V – HE

Partie théorique :

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais après travaux sur des installations du domaine basse tension (BT).

Réalisation de travaux pratiques :

(Exercices adaptés au niveau d'habilitation choisi)

- Port correct des EPI.
- Réalisation des opérations en respectant les consignes
- Intervention simulée d'urgence en cas d'accident d'origine électrique.

